GénéaRhuys-Gazette

Numéro 05 – octobre 2025



Le mot du Président

Les activités du CGR se sont poursuivies au cours de l'été. L'exposition sur *« les Personnalités Remarquables de la Presqu'île de Rhuys »* organisée avec le concours de la ville de Sarzeau a accueilli plus de 300 visiteurs, ravis de découvrir notre presqu'île et ses habitants d'autrefois.

La visite commentée par des bénévoles agrémentée d'anecdotes a été particulièrement appréciée. La période estivale passée, le CGR était présent aux forums des associations ; adhérents anciens et nouveaux ont pu payer leur cotisation sur place grâce à notre terminal de paiement.

Dès le lendemain, les activités ont repris par notre traditionnelle séance d'entraide du début de mois qui a permis d'accueillir nos nouveaux adhérents pour les guider dans leurs recherches généalogiques.



Tous les bénévoles sont à nouveaux mobilisés pour l'évènement de l'automne : notre salon GENERHUYS2025 des 11 et 12 octobre qui réunira 40 exposants et proposera aux visiteurs 10 conférences gratuites. La commune de St Gildas-de-Rhuys nous apporte son concours pour cette manifestation qui réunit toutes les associations généalogiques de l'ouest de la France.

Notre calendrier est donc bien rempli. Pour le consulter, rendez-vous sur le site du CGR : https://cgrhuys56.org/, vous y trouverez toutes nos activités, la liste des associations présentes au salon ainsi que celle des conférences.

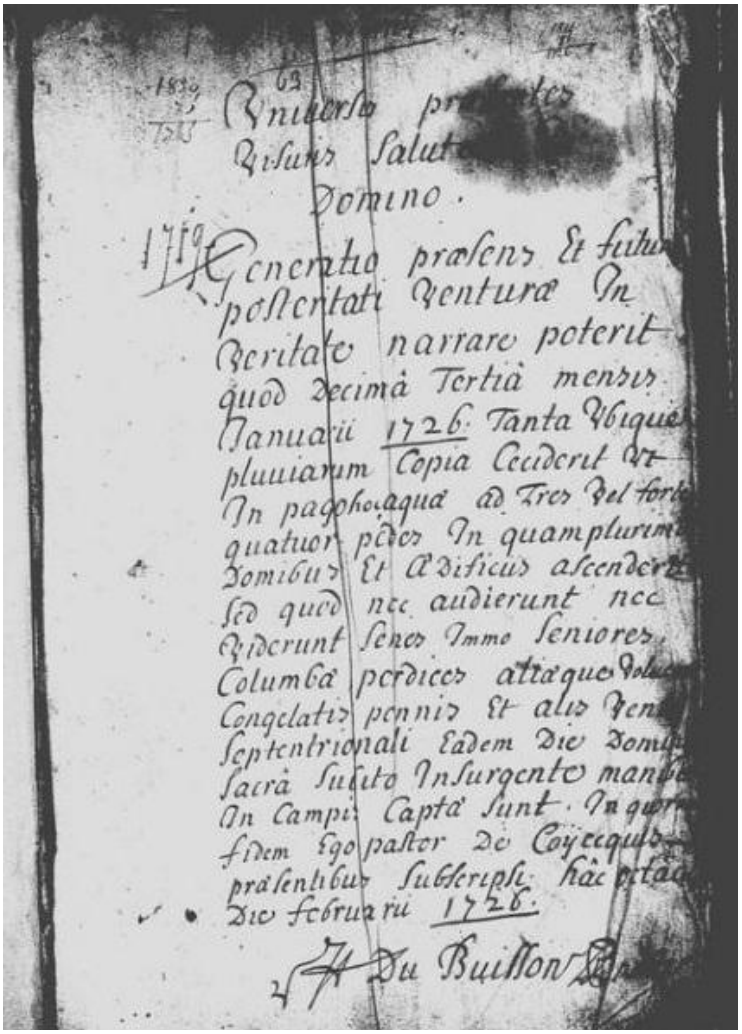
Je vous souhaite une lecture instructive du n°5 de notre gazette.

Jean-Pierre Mazery



Quand les pluies figèrent les oiseaux : l'hiver exceptionnel de 1726 à Coyecques (62)

Un document ancien témoigne d'un épisode météorologique hors normes survenu le 13 janvier 1726 dans le Pas-de-Calais.



Quand les pluies figèrent les oiseaux : l'hiver exceptionnel de 1726 à Coyecques (62)

À tous ceux qui verront les présentes, salut dans le Seigneur.

Toute génération présente et future pourra raconter en vérité que le 13 janvier 1726, il tomba partout une telle quantité de pluie que, dans les villages, l'eau monta jusqu'à trois pieds, et jusqu'à quatre pieds dans certaines maisons et bâtiments, ce que ni les vieillards ni les plus anciens n'avaient jamais entendu ni vu auparavant.

Des colombes, des perdrix et d'autres oiseaux furent trouvés gelés, et, le même jour dominical sous un vent violent, on en captura dans les champs.

Moi, curé de Coyecques, ai souscrit aux présentes ce 20 février 1726.

Du Buisson

Ce court texte, à la fois sobre et poignant, témoigne de la rudesse de l'hiver dans une époque où la moindre variation climatique pouvait être synonyme de désastre. Il illustre aussi la fonction du curé d'autrefois, **à la fois homme de foi et chroniqueur du quotidien**, consignant dans ses registres non seulement les naissances et les décès, mais aussi les événements marquants pour sa communauté.

Le 13 janvier 1726, des pluies d'une telle intensité s'abattirent sur la région que l'eau monta jusqu'à **trois pieds** (près d'un mètre) dans les rues, et même **quatre pieds** (environ 1,303 mètre) dans certaines maisons. Le prêtre souligne que même les plus anciens n'avaient jamais vu pareil déluge.

Mais ce n'est pas tout. Le froid fut tel que **des oiseaux – colombes, perdrix et autres espèces – furent retrouvés morts, gelés.** Le lendemain, sous un vent violent, certains furent même capturés vivants dans les champs, hébétés, incapables de fuir.

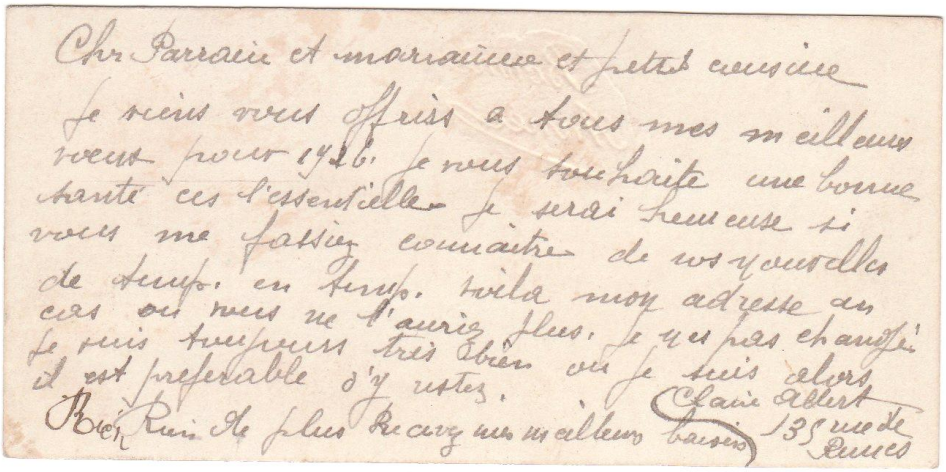
Un fragment d'histoire locale qui résonne aujourd'hui à l'heure où les phénomènes météorologiques extrêmes deviennent de plus en plus fréquents.

Source :
http://archivesenligne.pasdecalais.fr/v2/ark:/64297/895cc203fa63a6393a5d51f3118dcfa0

Bertrand Tardieu



Les mystères de la carte postale


Chr Parrain et marraine et petite cousine
je viens vous offrir à tous mes meilleurs
vœux pour 1926. je vous souhaite une bonne
santé ce l'essentielle je serai heureuse si
vous me faisiez connaître de vos nouvelles
de temps en temps. voila mon adresse au
cas ou vous ne l'auriez plus. je vais pas changé
je suis toujours très bien ou je suis alors
il est préferable d'y rester.
Claire Albert
135 rue de
Rennes
Bon Rien de plus pour aujourd'hui recevez mes meilleurs baisers

Il y a quelques années ma mère m'a donné une carte de vœux écrite en 1926, adressée à ses grands-parents (HOGUET Joseph et BRUNEAU Pauline), signée par Claire ALBERT et m'a demandé qui était cette personne. Elle donne son adresse 135 rue de Rennes sans préciser la ville, logique puisque les destinataires la connaissent.

Je pose la question à Histoire et Généalogie du Grand-Fougeray. La réponse suit : probable fille de ALBERT Julien et HOGUET Adèle (mariés en 1908), mais pas de trace dans les registres alors que l'on retrouve trois autres enfants en 1909 (Philomène), 1912 (Marie-Josèphe) et 1914 (Francis).

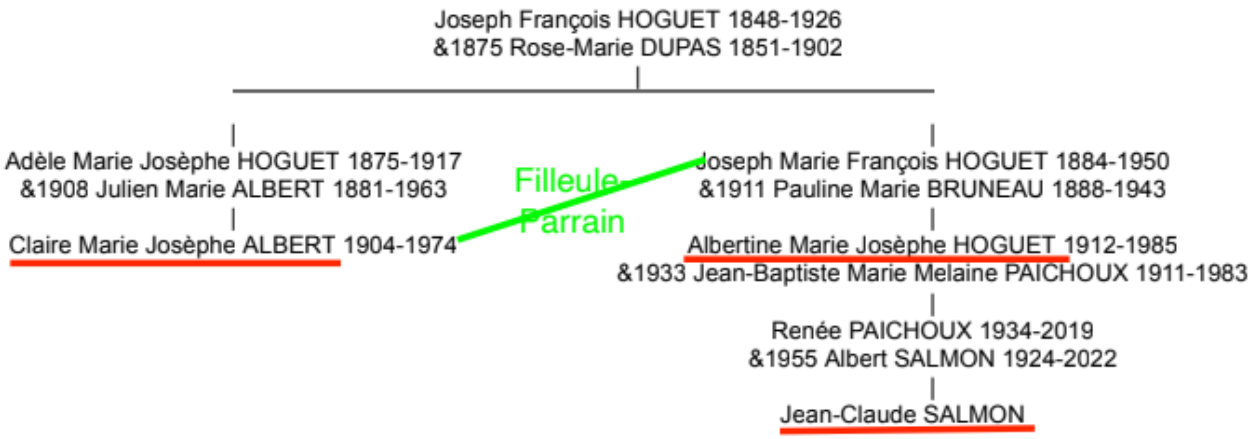
Lors de mon passage au club précité, on m'aide à reconstituer la famille ALBERT sans toutefois trouver Claire. On trouve en marge de l'acte de naissance d'un frère de Julien ALBERT, Léon (1875 Pléchatel) sa date de décès à Nantes et de mariage à Nantes (1901).

Je cherche dans les naissances nantaises et trouve un Léon ALBERT né 126 rue de Rennes en 1904, 1er arrondissement de Nantes. De cette information, je consulte le recensement de 1926, rue de Nantes. Je vois Claire ALBERT au 135 rue de Rennes, travaillant comme factrice chez un épicier DAVIAUD. Donc elle existe bien !

Sur le site des AD de Nantes, j'aperçois les listes électorales, je trouve Claire ALBERT née en 1904 au Grand-Fougeray, mariée à PINCEMY Gabriel et mère de Yves PINCEMY. Bizarre !

Je vais sur le site des AD 35 à la date indiquée et je lis Claire HOGUET née le 6 février 1904, fille de HOGUET Adèle. En marge, on retrouve sa date de mariage (2 avril 1928 à Nantes) et sa date de décès (20 juillet 1974 à Nantes) et surtout une mention de reconnaissance par ses parents (Julien ALBERT et Adèle HOGUET) lors de leur mariage en 1908.

Donc Claire ALBERT est née sous le patronyme HOGUET, son parrain sera mon arrière-grand-père HOGUET Joseph, sa marraine sera Claire FERRE (cousine éloignée). Elle se marie avec Gabriel PINCEMY, voisin de son oncle Léon ALBERT (126 rue de Rennes), les parents de ce dernier sont originaires de Saint Vincent des Landes. Sa mère décède en 1917.



Comme souvent dans ces reconnaissances, on peut toujours remettre en question le lien biologique avec Julien ALBERT. Mais il y a un lien réel affectif, son père (veuf et remarié en 1921) sera présent et consentant à son mariage en 1928. Elle décède à l'hôpital de Nantes le 20 juillet 1974 après être revenue au Grand-Fougeray (Belle Etoile) comme indiqué sur son acte de décès et son mari Gabriel PINCEMY y décédera le 10 avril 1976. On notera que sur les registres de naissance et de baptême, sa mère est dite Armelle !

Elle était donc la cousine germaine de ma grand-mère Albertine HOGUET (épouse PAICHOUX).

En conclusion, il ne faut pas jeter les vieilles cartes, cela permet de reconstituer les familles (si un descendant du couple PINCEMY-ALBERT lit, il peut me contacter). Les mentions en marge sont très importantes, peut-être que lors des relevés ces personnes pourraient être inscrites sous les deux noms même si c'était passionnant de démêler le problème. Encore merci au club Histoire et Généalogie du Grand-Fougeray pour m'avoir donné les pistes.

Cet article publié dans la revue Racines du CGIV en 2014 m'a même permis d'obtenir des photographies du mariage du couple PINCEMY-ALBERT !
Sources AD 44, AM Nantes, AD 35, Archives diocésaines

Jean-Claude Salmon



Amusons nous :
Un quiz !

1-Sigles et abréviations en généalogie

- Sigle °
- Sigle X
- B.M.S.
- N.M.D.
- 7bre

2-Vocabulaire

- Implexe
- Endogamie
- Cognatique
- Agnatique

3-Les archives départementales

- Combien de principales périodes de classement ?
- Comment s'appelle l'adresse informatique pour retrouver un acte ?
- Capacité de conservation de documents en nombre de kilomètres linéaires aux AD du Morbihan : 19, 33 ou 48 ?
- Citer les 3 sections d'état civil de Sarzeau vers 1930.
- Année du 1er recensement et périodicité.

4-Sites de recherche

Citer les 2 bases de données les plus importantes en France.

5-Sites dédiés à la recherche

- Fiches matricule
- Légion d'honneur
- Décès en France après 1970
- Cimetières

6-La dernière …

Depuis quand sont mentionnés en mention marginale des actes de naissance :

- Les décès
- Les mariages

Serge Niel

Réponses en pages 12 et 13



Les émigrés du Finistère :
la famille BECHENNEC

La famille BECHENNEC est arrivée en 1921 à Arzon peu de temps après la naissance de Doréa., dernière enfant née à Plobannalec dans le pays bigouden. Ensuite, le reste de la famille, est née à

Arzon dans la ferme qu'ils ont exploitée derrière la boulangerie près de l'église jusqu'en 1950, date du décès du patriarche Vincent. Comme la plupart des familles bigoudènes arrivées sur la Presqu'île, ils avaient quitté leur terre natale par manque de travail et devant nourrir une très grande famille.

Tournés eux-aussi vers le monde agricole, c'est donc vers cette terre nourricière qu'ils ont grandi et ont appris à fraterniser avec la population arzonnaise. Comme leurs prédécesseurs, ils sont arrivés en charrette avec le peu de meubles qu'ils ont pu rapporter.

Les cinq premiers enfants de Vincent et Marie Gléhen sont nés à Plobannalec. Les deux derniers René et André à Arzon. Ceux-ci ont très vite laissé le travail des champs, l'un pour se tourner vers un métier de plâtrier, carreleur, qui se fera une très belle réputation professionnelle sur la commune d'Arzon, devenant même un conseiller municipal très important, très lié au monde associatif puisqu'il sera à l'origine du club de foot local. Son frère André, se tournant lui vers le monde de la mer et la marine de commerce. Il rejoindra le grand contingent de marins arzonnais.



Maria Le Gouriadec née Glehen 1961

Contrairement à d'autres familles bigoudènes, leurs descendances se sont beaucoup implantées sur la Presqu'île. Nous trouvons encore beaucoup de BECHENNEC à Arzon.



Adultes : René Lili Marie Glehen
Enfants : Pascal Hervé Gaelle
1966 Loctudy



Germaine Anna Victoria René Bechennec



Marie et Vincent Bechennec

Georges Layec



Entre nous :

Entretien avec Marie-Armelle BOUCARD

J'ai commencé ma généalogie après qu'un de mes cousins germains du côté maternel ait donné à ma mère une partie des recherches qu'il avait faites. Mes parents parlaient volontiers de leur enfance, de leur famille et ma mère encore plus que mon père. Elle aimait raconter son enfance au bord de la mer, sa grande famille de 11 enfants, dont elle était la dernière, la guerre 39-45 et les engagements de 6 de ses frères comme militaire, engagé volontaire ou résistants.

Les archives de Loire-Atlantique venaient d'être mises en ligne et mon frère m'avait donné son vieil ordinateur. J'ai donc commencé par la généalogie de mon père. J'imprimais les actes et je faisais un arbre sur papier. Les actes sur Le Pellerin, commençaient en 1660. Ils n'étaient pas faciles à lire, mais dès que je repérais le patronyme Boucard, je faisais de mon mieux pour déchiffrer. J'ai ainsi pu faire un arbre qui allait jusqu'à la Révolution. Puis après la Révolution, j'en ai fait un autre qui incluait ma famille, mais impossible de relier les deux. J'ai finalement réussi à trouver un acte de mariage en 1792, qui célébrait l'union d'un Jean Boucard avec une Jeanne Quérard, sauf que l'époux n'était pas né au Pellerin, (patrie de Joseph Fouché, le ministre de la police de Napoléon), mais d'un village à 15 km, Arthon-en- Retz. Donc mes recherches généalogiques d'avant la Révolution étaient caduques : ce n'était pas la même famille. J'ai donc tout repris sur Arthon et j'ai découvert qu'ils étaient potiers.

Ça m'a fait chaud au cœur car c'est mon loisir préféré. Le modelage de la terre s'était imposé à moi 5 ou 6 ans avant de commencer la généalogie. Les gènes avaient traversé les générations.

Leurs voisins étaient briquetiers ou tuiliers. Je suis allée sur les lieux de leur vie, à la Janvraie, maintenant Genvrais, mais je n'ai rien retrouvé, même pas l'endroit d'où ils extrayaient l'argile. A quelques centaines de mètres il y a un petit lac, est-il possible que ce soit un vestige ?

Les archives du Morbihan ont été mises en ligne et j'ai pu commencer la généalogie de ma famille maternelle. Je suis d'abord remontée en ligne directe jusqu'en 1560, date des premiers actes sur Sarzeau, sauf que le nom de la mère n'est pas noté. Il est donc impossible de relier les individus à la famille. Le parrain et la marraine étaient alors nommés compère et commère. Il y avait parfois deux marraines. Je les ai notés en me disant que souvent ils faisaient partie de la famille, et ainsi j'ai pu faire un arbre très élargi qui m'a permis de découvrir beaucoup de liens entre les familles de la presqu'île de Rhuys et l'endogamie professionnelle, on se marie entre membres d'une même profession. Il y a peu de mères célibataires et elles sont nommées « fille libre » et l'acte de baptême de leur enfant est inclus dans le registre au milieu des autres actes, pas à la fin du registre ni souligné comme batard ou enfant naturel, comme c'est le cas à Arthon.

Grâce aux cours du cercle, j'ai pu résoudre quelques énigmes : un bisaïeul endetté à hauteur de 16 000 francs en 1878, soit environ 40 000 euros aujourd'hui, un grand-oncle SDF ainsi que son fils ainé, alors que la femme mourrait en hôpital psychiatrique à Saint-Avé, des ancêtres plus lointains accusés de meurtre dans une bagarre de meuniers, une aïeule plus lointaine encore morte après avoir reçue une pierre à la tête, un trisaïeul mort en prison pour avoir maltraité femme et enfants, mais pas de sang bleu, dans aucune des branches accessibles par les actes en ligne.

Potiers du côté paternel jusqu'à la Révolution, puis agriculteurs et éleveurs de chevaux.
Saulniers-trocqueurs du côté maternel dans les salines de Saint-Armel, puis propriétaire, négociant en vin et agriculteur-chasseur-pêcheur pour mon grand-père.

Voilà et je continue de chercher.

Marie-Armelle Boucard



Les dispenses

Jusqu'au concile de Latran (1215), l'Eglise interdisait de se marier entre collatéraux jusqu'au 7ème degré canonique de parenté inclus, ce qui imposait à un couple de n'avoir aucun ancêtre commun sur 7 générations.

En 1215 l'interdiction est ramenée au 4ème degré canonique.

Jusqu'au concile de Trente les dispenses de consanguinité n'étaient accordées que par le Pape.

A partir de 1563 le Saint Siège permet aux évêques de délivrer les dispenses nécessaires pour marier les cousins au 3ème degré (enfants de cousins germains) et au 4ème degré (petits enfants de cousins germains) En recherchant des ancêtres du côté maternel de mon mari, dans le département de l'Aisne, et plus particulièrement à BUIRONFOSSE, village entre GUISE et VERVINS, j'ai rencontré deux actes qui sortent de l'ordinaire.

« Le dix huit avril de l'année mil sept cent quarante vue la dispense de consanguinité au quatrième degré, la dispense pour le temps de la quinzaine de pasques et de la publication de trois bans. Signé Estienne Evêque duc de Laon en date du seize avril mil sept cent quarante et plus ? par monseigneur Barbier contrôlé et insinué à Laon le seize avril mil sept cent quarante signé Lorain avec paraphe par laquel dispense il mest ordonné par monseigneur Evêque duc de Laon de me transporter en la maison de François Vacher et Jeanne Delvas pour cause de reabilitation de mariage ledit François Vacher étant au lit malade et à l'extrémité j'ay prêtre curé de Saint Nicolas de Buironfosse me suis rendu en présence des témoins sous signé reabilité le mariage d'entre François Vacher et Jeanne Delvas en leur maison observé les règles de l'église et les lois du royaume fait à Buironfosse en présence des témoins et parties soussigné le dix huit d'avril mil sept cent quarante ».

A la lecture de cet acte, on imagine la situation catastrophique dans laquelle se trouvait François Vacher au moment de rendre son âme à Dieu.

Se sentant très mal, il a fait venir le curé pour recevoir les sacrements et particulièrement l'extrême onction. Mais il a dû avouer que son mariage avec Jeanne Delvas, célébré le

24 février 1732, s'était fait sans avoir sollicité aucune des dispenses nécessaires, et surtout il s'était marié avec sa cousine issue de germain.

Afin d'éviter au pauvre mourant les flammes de l'enfer, le curé compatissant, a engagé immédiatement la procédure de réhabilitation du mariage, en demandant les trois dispenses nécessaires (consanguinité, période de Pâques et bans).

Malgré l'absence à l'époque d'un réseau postal performant et malgré la distance de 60 kilomètres séparant Buironfosse de Laon, les dispenses furent vite signées et parvinrent très rapidement au curé pour lui permettre de se déplacer avec les témoins au domicile du mourant pour refaire la cérémonie du mariage. Et le plus drôle, c'est que François VACHER s'est rétabli et a survécu à cette affaire jusqu'au 24 février 1742, date de son décès, soit près de 2 ans après.

Quelques années plus tard, le 8 février 1747, Lorain, le même curé de Buironfosse se trouve confronté à un cas de conscience. Il célèbre le mariage de Louis WARTELLE et Anne FOLLIEZ, mais il y avait un petit problème qu'il s'est empressé de régler :

« *… les parties ont obtenu une dispense sur double empêchement diriment de la parenté qui est entre eux du troisième degré de consanguinité d'une part et du troisième au quatrième degré aussy de consanguinité d'autre part ; qu'ils auraient du obtenir de Rome mais quetant pauvre et ne vivant que de leur travail manuel et gain journalier, ils ne peuvent faire en cour de Rome les fraix nécessaires d'une dispence ; sur ce double empêchement diriment en conséquence de ce vue et murement concidéré toutes les choses et toutes les raisons nous avons accordé une dispence sur les susdits empêchement, laquelle a été fulminé par Monsieur l'Official comme il nous est aparut par la sentence de fulmination rendue le trente et un de janvier de cette présente année ; signé Barbier archidiacre et vicaire général et plus bas par Monsieur le vicaire général Barbier avec paraphe insinué et controllés à Laon le mesme jour, signé LORAIN, avec paraphe, en présence de …*

Le recours à la Cour de Rome était très long et coûtait très cher. L'Evêque était autorisé à accorder des dispenses pour les pauvres. (1) Contrairement à la voie papale, la dispense était accordée après l'enquête. Fulmination (2) et dispense étaient transcrites dans les registres d'insinuation ecclésiastique du diocèse afin d'en conserver une trace.

AD de l'Aisne Page 98/255,
AD de l'Aisne Page 263/293
Larousse de la généalogie

1- *L'officialité est la juridiction ecclésiastique dépendant directement de l'évêché. A sa tête, l'official est un religieux gradué en droit canonique ou en théologie, qui exerce la justice au nom de l'Evêque.*

2- *En droit canon, la fulmination est la publication d'un décret dans les formes prévues.*

Elisabeth Bordier

Conseils informatiques : le phishing

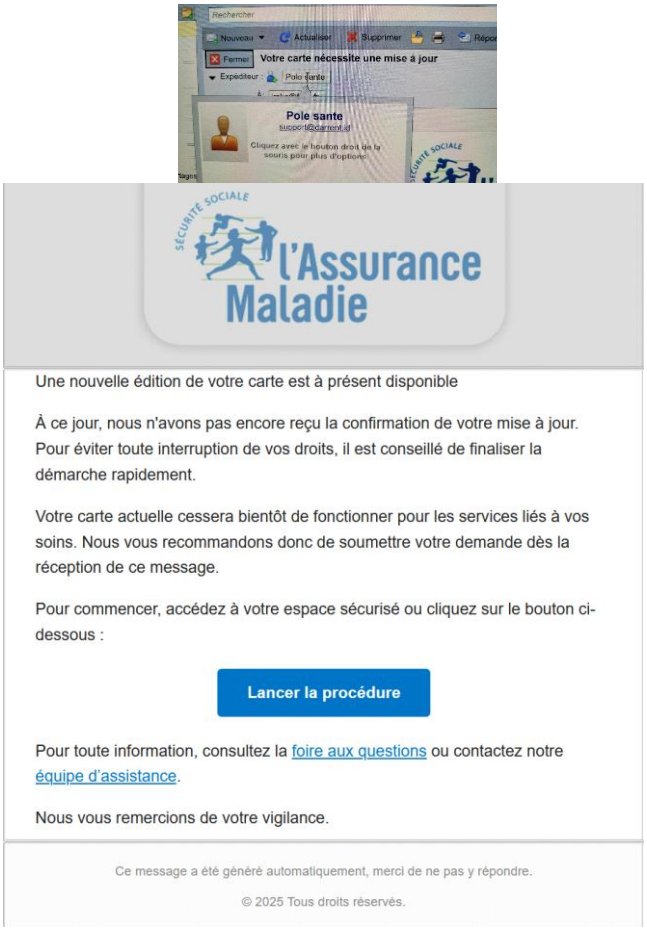
Selon Larousse : hameçonnage (nom masculin) - Technique de fraude par courriel, basée sur l'usurpation d'identité de banques ou d'entreprises commerciales, afin d'obtenir de particuliers des renseignements confidentiels (numéros de cartes de crédit, par exemple).

Au début, ces messages étaient facilement reconnaissables car ils étaient des copies grossières et très mal écrites des messages de l'entreprise qu'ils usurpaient. Ils ont été sensiblement améliorés au fil du temps et surtout contiennent maintenant fréquemment des informations personnelles provenant du Dark Net, qui met en vente le produit des vols de données effectués. Par exemple, les données de millions de clients ont été volées chez free en octobre 2024 : nom, prénom, adresses email et postale, date et lieu de naissance, numéro(s) de téléphone, identifiant abonné et données contractuelles (type d'offre souscrite, date de souscription, abonnement actif ou non), et, pour certaines personnes, références du compte bancaire. La multiplication de ces informations personnelles dans le mail donne confiance…

Comment détecter une attaque du type phishing bien faite ?

En-tête du message : passer le curseur de la souris sur l'adresse de l'expéditeur révèle la véritable adresse d'envoi. Ne jamais répondre, vous ne feriez qu'inciter le pirate à continuer.

Utilisation d'un lien : l'exemple utilisé ici provient d'une véritable attaque et, même si elle n'est pas parfaite, elle est correctement rédigé et peut faire illusion : si c'est le cas, le destinataire clique sur « Lancer la procédure » et est sollicité pour fournir des informations confidentielles, dont des mots de passe.



Recommandations en cas de doute :

N'utilisez pas le lien du mail (passez éventuellement le curseur de la souris dessus pour avoir son libellé exact) mais connectez vous par le lien utilisé habituellement (par exemple un favori du navigateur) pour accéder au service concerné (banque, santé, sites de vente en ligne…). Certains services publics ou autres prestataires continuent néanmoins à mettre des liens dans leurs mails alors que c'est fortement déconseillé (sauf dans quelques cas spécifiques, par exemple mot de passe oublié).

Dans tous les cas, ne fournissez jamais vos mots de passe . Faites particulièrement attention à la messagerie électronique, ne réutilisez jamais son mot de passe sur d'autres sites : sa compromission peut aboutir à une usurpation d'identité, où vous vous retrouvez à devoir payer les dépenses d'un autre.

Quelques sites pour approfondir :

- https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34800
- https://www.doctolib.fr/sante/tentatives-frauduleuses-phishing/
- https://www.francenum.gouv.fr/guides-et-conseils/protection-contre-les-risques/cybersecurite/quest-ce-que-le-phishing-et-comment
- https://www.lafabriquedunet.fr/fraude-bancaire-changement-regles/

Jean-Marc Kerilis

Réponses du quiz

1-Sigles et abréviations en généalogie

Sigle °	Naissance
Sigle X	Mariage
B.M.S.	Baptême Mariage Sépulture
N.M.D.	Naissance Mariage Décès

2-Vocabulaire

Implexe : c'est le rapport entre le nombre théorique des ancêtres et leur nombre réel. Notion ancêtre commun.

Endogamie : mariage entre individus originaires du même lieu ou même profession …

Cognatique : ascendant ou descendant par les femmes

3-Les archives départementales

- Combien de principales périodes de classement : 4
 - ancienne ->1790,
 - Révolutionnaire 1790-1800,
 - moderne 1800-1940,
 - contemporaine 1940 ->)
 - + 1 commune (état-civil …)

- Comment s'appelle l'adresse informatique pour retrouver un acte : Permalien

- Capacité de conservation de documents en nombre de kilomètres linéaires aux AD du Morbihan : 19 ou 33 ou 48
 48 après l'extension de 15 Km en 2023 ajoutée aux 33 km existants (distance d'Arzon à Baden)
- Citer les 3 sections d'état civil de Sarzeau vers 1930 : Sarzeau, Brillac, Penvins
- Année du 1er recensement et périodicité : 1836 – tous les 5 ans

5-Sites dédiés à la recherche :

- Fiches matricule : Grand Mémorial (et AD)
- Légion d'honneur : Léonore
- Décès en France après 1970 : Matchid, Mesorigines.fr …
- Cimetières : Gescime, Cimetières de France, Cimgenweb …

6-Depuis quand sont mentionnés en mention marginale des actes de naissance

- Les décès : 1945
- Les mariages : 1897

Directeur de la publication : Jean-Pierre MAZERY

Comité de Rédaction

Rédactrice en chef : Françoise PINSARD
Rédactrice adjointe : Marie-Hélène GARNIER
Mise en page et illustrations : Marie-Claude STERVINOU
Comité de lecture : Marie-Armelle BOUCARD – Georges LAYEC

Dépôt légal Bibliothèque Nationale de France :ISSN **3074-4342**